

de quelque point sur le Grand-Tronc de chemin de fer, dans le comté de *Soulanges*, à ou près de *Coteau Landing*, pour arriver à *Alexandria Mills*, dans le comté de *Glengarry*, et de là jusqu'à la cité d'*Ottawa*.

De Messrs. *Savage, Lyman et Cie.*, et autres, de la cité de *Montréal*; demandant certains amendements à l'acte concernant les brevets d'invention.

L'honorable M. *Bureau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Sanborn*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre :

1. Copie de la correspondance échangée entre la Maison de la Trinité de *Montréal* et la police riveraine de *Montréal* ou toute personne quelconque à l'occasion des régates qui ont eu lieu l'automne dernier à *Lachine*.

2. Copie de toute résolutions, ordres ou délibérations de la dite Maison de la Trinité, ayant trait à ces régates.

3. Copie de la correspondance avec le gouvernement du *Canada*, sur le même sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant la pêche par les navires étrangers," a été lu la troisième fois.

La question a été mise se bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour étendre à la province de *Manitoba* certaines lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération du second rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération du troisième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte du recensement" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.